Rapport du jury du premier concours interne d'accès à l'échelle de rémunération de professeurs des écoles

session 2010

Avril 2010

Sommaire

Avant propos	PAGE 3
Aspects réglementaires	PAGE 4
Les épreuves d'admissibilité	PAGE 6
Eléments de correction	PAGE 18
Les résultats	PAGE 22
Conclusion	PAGE 24

Avant propos

Le premier concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles réservé aux instituteurs de l'enseignement privé de Nouvelle-Calédonie a mobilisé les services de la DEXCO du Vice-rectorat, les concepteurs des sujets et les membres du jury fin 2009 et début 2010.

L'engagement des uns et des autres n'a jamais fait défaut, contribuant ainsi efficacement au bon déroulement de la session, qu'ils soient tous assurés de notre reconnaissance pour leur précieuse collaboration.

Il convient également de remercier Monsieur le Directeur de l'ENEP et son équipe qui ont bien voulu mettre leurs locaux à la disposition des organisateurs.

Daniel KERJEAN
Inspecteur Adjoint au Vice-Recteur

Aspects réglementaires

On se reportera utilement à la note service n° 93- 079 du 19 janvier 1993 publiée au BOEN n°5 du 4 février 1993 dans la quelle sont précisés le barème de notation et la nature des épreuves du concours.

Note de service no 93-079 du *19 janvier 1993*

Education nationale et Culture : bureau DE 3)
Texte adressé aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'Education nationale sous couvert des recteurs.
Epreuves du premier concours interne de recrutement de professeurs des écoles.
NOR : MENE9350002N
Référence : arrêté du 24 décembre 1992, article 3.
Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint des précisions relatives à la conception et au contenu des épreuves du concours cité en objet.
Je vous demande de veiller à ce que le présent texte fasse l'objet d'une large diffusion tant auprès des membres des jurys que des candidats.

EPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ *(Notée sur 40)*

Les dossiers proposés aux candidats comprendront de trois à cinq documents (textes, tableaux, dossiers, schémas, etc.). Ils ne devraient pas excéder une dizaine de pages.
On veillera à ce que les questions abordées dans ces dossiers soient bien en relation avec les programmes et les activités de l'école primaire et puissent faire l'objet d'une exploitation dans tous les cycles de celle-ci. Ces questions pourront porter sur tous les domaines de la culture contemporaine. Les deux dossiers proposés au choix des candidats porteront sur des domaines différents. On privilégiera les dossiers qui ne traitent qu'une seule question plutôt que ceux qui offraient des « entrées » trop nombreuses. Enfin, on évitera les questions susceptibles de commentaires par trop polémiques.
Au cours de la première partie de l'épreuve *(notée sur 20),* le candidat proposera, en quatre pages manuscrites maximum, une analyse et un commentaire de la documentation qui lui est soumise ; quelques questions pourront accompagner le dossier afin de guider cette analyse et ce commentaire. Les correcteurs seront attentifs aux qualités de rédaction, d'exposition et de clarté.
Les critères de correction donneront une nette préférence à la capacité du candidat à situer la question dans ses divers contextes, à repérer les enjeux des débats auxquels elle a pu donner lieu, ainsi qu'à montrer la connaissance qu'il peut en avoir, plutôt qu'à la simple paraphrase, voire à la seule synthèse du dossier proposé.
La seconde partie de l'épreuve sera également notée sur 20 points *(12 pour la programmation d'activité en classe, 8 pour le développement d'une séquence).*
Le candidat indiquera le niveau du cursus primaire (maternelle ou élémentaire) auquel se situe la programmation d'activité qu'il propose et décrira celle-ci, en quatre pages maximum (pouvant comporter tableaux et schémas). Les critères de correction prendront notamment en compte la clarté de la présentation et le fait qu'elle puisse faire l'objet d'une communication aisée dans le cadre d'une réunion de travail en équipe ; le caractère pluridisciplinaire de la programmation proposée constituera un élément important de la notation.
Le candidat indiquera le moment de la progression où se situe la séquence qu'il choisira de développer, il en exposera les objectifs, le déroulement, les modalités d'évaluation, etc.

EPREUVE ORALE D'ADMISSION *(Notée sur 40)*

Les candidats déposeront leur dossier avant l'épreuve, en double exemplaire, selon les modalités fixées par les inspecteurs d'académie et portées à leur connaissance dans les dossiers d'inscription.
Le dossier comportera dix pages, au maximum, sans annexes, avec un sommaire en tête. Il sera dactylographié, avec un double interligne, et paginé. Une fiche descriptive, d'une page, également dactylographiée en double interligne, en présentera successivement l'économie et le contenu.
Ce dossier constituera un ensemble construit et ordonné de documents élaborés par le candidat et faisant état d'observations, de pratiques, d'analyses de pratiques établies lors de ses activités professionnelles.
Il est destiné à servir de support aux questions proposées par le jury pour l'exposé. Sa présentation et son contenu ne feront donc l'objet d'aucune notation.
Au cours d'une première partie de l'épreuve *(dix minutes),* le candidat présentera un exposé portant sur les questions ou thèmes proposés par le jury à partir de son dossier.
Pour la préparation de cet exposé *(quinze minutes),* le candidat disposera de son dossier et des questions ou thèmes proposés par le jury.
Au cours de l'entretien qui suit *(dix minutes),* le jury engagera une discussion avec le candidat en élargissant progressivement le champ de ses questions. Il sera particulièrement attentif aux qualités d'expression et à la capacité à communiquer que l'on est en droit d'attendre d'un enseignant.

EPREUVE ORALE FACULTATIVE *(Notée sur 10 ; seuls les points obtenus au-dessus de la moyenne sont pris en compte)*

Lorsque les candidats auront fait le choix de passer cette épreuve, le jury de l'épreuve d'admission prolongera l'entretien (pour dix nouvelles minutes), en posant au candidat, quelques questions relatives à la politique de développement social urbain et à la politique des zones d'éducation prioritaires, en veillant, chaque fois que possible, à ce que ces questions soient en relation avec la réalité de ces politiques dans le département.
Le jury tiendra compte, lors de la notation de cet entretien, du fait que le candidat appuie ses réponses sur une expérience professionnelle effective de la prise en charge d'élèves en difficulté, et non seulement sur une connaissance théorique.
Les candidats devront avoir demandé à passer cette épreuve lors de leur inscription au concours ; en aucun cas, ils ne pourront faire ce choix au moment de la passation des épreuves.

Remarques relatives à l'organisation des jurys

On s'efforcera d'organiser les jurys de façon à ce que, pour l'épreuve orale surtout, les candidats ne soient pas directement examinés par des membres du jury appartenant au même ressort territorial qu'eux.
De même, on veillera, si les effectifs en cause le permettent, à ce que les commissions qui font passer l'épreuve orale comprennent un IEN.
(*BO* no 5 du 4 février 1993.)

Les épreuves d’admissibilité

Epreuve d'admissibilité SUJET N°1

Mercredi 17 mars 2010 - de 13h 00 à 17h 00
Epreuve d'admissibilité

Durée : 4 heures

.

- **Sujet N°1**

(Contient 07 pages y compris la page de garde, numérotées de 1/7à 7/7.)

1ère Partie

En argumentant votre réflexion à partir d'une analyse des quatre documents à votre disposition, vous préciserez, en 4 pages maximum, votre perception du rôle de l'enseignant dans la construction d'une conscience éco citoyenne (**20 points**).

Document n°1 : (1 page)
« Coraux et Nickel » communiqué de l'A.F.P de janvier 2009

Document n°2 : (1 page)
« Sciences expérimentales et technologie »
Extrait des programmes de l'enseignement primaire de Nouvelle-Calédonie 2005

Document n°3 : (1 page)
« 600 élèves à l'école de l'éco citoyenneté »
Extrait du site *nicematin.com* du 5 juin 2009

Document n°4 : (2 pages)
« Les quatre enjeux de Copenhague »
Article du journal *la Croix* du 13 décembre 2009 (Marie Verdier)

2ème Partie

1) En indiquant le niveau de la scolarité primaire concerné, vous proposerez une programmation d'activités en classe permettant une exploitation pluridisciplinaire de la thématique mise en évidence dans les documents ci-dessus **(12 points).**

2) Vous développerez une séquence de la programmation que vous aurez proposée en précisant la classe concernée, la situation dans la progression ainsi qu'objectifs, déroulement, modalités d'évaluation, organisation matérielle…etc**. (8 points)**

Document n° 1

CORAUX et NICKEL

Concilier récif inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco et industrie minière est une gageure en Nouvelle-Calédonie où les géants du nickel se sont lancés dans la transplantation de coraux pour éviter de les détruire.

Le groupe brésilien Vale, qui construit dans le sud de l'archipel une usine métallurgique d'une capacité de 60.000 tonnes annuelles de nickel, s'est jeté à l'eau le premier.

En 2006, pour la première fois en Nouvelle-Calédonie et dans l'industrie minière, quelques 2.000 colonies coralliennes ont été déménagées pour être réimplantées dans des zones éloignées des pollutions industrielles.

"*La Province sud nous avait demandé des mesures de compensation dans le cadre de la construction du port. Ce sont essentiellement les mouvements de bateaux, qui allaient endommager les coraux*", a indiqué à l'AFP, Catherine Guillaume, en charge des relations externes de Vale Inco Nouvelle-Calédonie.
L'usine du Brésilien est installée en bordure d'une magnifique baie du grand sud calédonien, à proximité d'un des six sites de la barrière de corail, qui ont été inscrits en juillet dernier au patrimoine de l'humanité.

Délogés au marteau et au burin, les coraux sont remontés à la surface, entreposés dans des caisses puis replantés à distance sur le fond sous-marin, parfois avec l'aide de ciment pour améliorer leur fixation.

"*Pour Vale Inco, nous avons réparti les colonies sur trois sites. Un mois après la transplantation, nous avons effectué une première surveillance et puis tous les six mois depuis trois ans*", indique Sandrine Job, ingénieur en géologie récifale.

"*Par endroits, 90% des coraux ont survécu et se développent, ce qui est un très bon taux. En revanche, nous avons observé des invasions d'étoiles de mer coussin sur un site*", a-t-elle également indiqué.

A quelques 450 km au nord, l'Anglo-Suisse Xstrata, troisième groupe minier mondial, a également financé en juillet dernier des transplantations coralliennes. L'objectif est de limiter les dégâts du creusement d'un chenal de 150 m de large pour le port de son usine Koniambo, prévue pour 2012.

"*Il y a dans cette zone des pinacles coralliens de 10 à 12 mètres de haut avec des colonies de près de deux mètres de diamètre et jusqu'à quatre tonnes, qui datent de plusieurs centaines d'années et dont la valeur écologique est importante*", a expliqué Sabrina Virly, cogérante d'un bureau d'étude sur l'environnement et la mine.

"*Nous avons employé des moyens lourds tels qu'une scie hydraulique pour détacher ces grosses "patates de corail*". *A l'aide d'énormes bouées et d'un bateau, elles ont ensuite été délicatement remorquées jusqu'au site récepteur*", a-t-elle précisé.

Tels des jardiniers, les scientifiques recréent sous l'eau des paysages coralliens, au plus près de ceux trouvés à l'état naturel.

"*La première expérience de transplantation corallienne remonte à 1979, mais cette technique se situe toujours à un stade expérimental, car il n'y a guère plus d'une vingtaine d'applications dans le monde entier*", selon la scientifique.

Texte de : AFP
janvier 2009

Document n° 2

D.E.N.C : *Extrait des programmes officiels de l'enseignement primaire*

COMPETENCES *devant être acquises en fin de cycle 3*

Sciences expérimentales et technologie

Etre capable de :

1- poser des questions précises et cohérentes à propos d'une situation d'observation ou d'expérience,
2- imaginer et réaliser un dispositif expérimental susceptible de répondre aux questions que l'on se pose, en s'appuyant sur des observations, des mesures appropriées ou un schéma
3- réaliser un montage électrique à partir d'un schéma
4- utiliser des instruments d'observation et de mesure : double décimètre, loupe, boussole, balance, chronomètre ou horloge, thermomètre à alcool (- 10° à + 110°)
5- recommencer une expérience en ne modifiant qu'un seul facteur par rapport à l'expérience précédente
6- mettre en relation des données, en faire une représentation schématique et l'interpréter mettre en relation des observations réalisées en classe et des savoirs que l'on trouve dans une documentation
7- participer à la préparation d'une enquête ou d'une visite en élaborant un protocole d'observation ou un questionnaire
8- rédiger un compte rendu intégrant schéma d'expérience ou dessin d'observation et les conserver dans le dossier ou cahier d'expériences,
9- produire, créer, modifier et exploiter un document à l'aide d'un logiciel de traitement de texte.
10- communiquer au moyen d'une messagerie électronique
11- construire et utiliser une maquette.

Avoir compris et retenu :

12- la conservation de la matière dans les changements d'état de l'eau, les mélanges et la dissolution, la matérialité de l'air
13- les propriétés des roches (reconnaître quelques roches : nickel, sable, argile...),
14- les fonctions du vivant qui en marquent l'unité et la diversité : développement et reproduction
15- les principes élémentaires des fonctions de nutrition et de mouvement à partir de leurs manifestations chez l'homme
16- les premiers principes d'une éducation hygiène-diététique
17- les changements à la puberté et une approche de la dimension affective de la reproduction humaine,
18- les comportements pour se protéger et protéger autrui
19- une première approche des notions d'espèce, de biodiversité et d'évolution
20- les actions de l'homme et le développement durable
21- le rôle et la place des vivants dans leur environnement, la nécessité de préserver la biodiversité calédonienne dans le cadre d'un développement durable
22- quelques phénomènes astronomiques : "course du Soleil" ; durée des jours et des nuits ; évolution au cours des saisons (calendrier) ; lien avec la boussole et les points cardinaux ; un petit nombre de modèles simples concernant ces phénomènes ; le système solaire et l'Univers
23- les principes élémentaires de fonctionnement de circuits électriques simples, de leviers, de balances, de systèmes de transmission du mouvement : quelques utilisations

Document n°3

Cagnes-sur-Mer
600 élèves à l'école de l'écocitoyenneté
Paru le vendredi 5 juin 2009

Qui mieux que des enfants pour dire aux adultes que la planète a besoin qu'on se soucie d'elle ? Hier, c'était un jour de classe un peu particulier. Mais vachement chouette. Pas de bureaux, de chaises, ni de cartables. Et encore moins de tableau noir. Les 600 écoliers cagnois ont fait classe dans la pelouse du parc des Bugadières qui se remettait à peine de la fête du jeu organisée le week-end dernier.

La leçon du jour ? Comment sauver notre planète ? Et pour cela, ils étaient invités à participer à plusieurs ateliers qui, pour la plupart, tournaient autour du thème choisi pour cette journée de l'environnement cagnoise, la protection du milieu marin et des espèces aquatiques. Les gamins ont adoré...

Paroles sur le vif.

Au stand tenu par Marineland : les enfants sont médusés. Ils viennent d'apprendre que les grands requins mangent les petits poissons. *« C'est ce que l'on appelle l'instinct de survie »*, leur apprend l'animatrice. Pire même. *« Dans le ventre de la maman requin, les bébés requins mangent les oeufs qui ne sont pas encore développés. C'est la sélection naturelle... » « Ah... Euh et nous, on est des proies faciles pour les requins madame ? »* tente une petite voix dans le groupe. *« Non ».* Ouf !

Un peu plus loin, une classe fabrique du liquide vaisselle écolo. *« Un peu de bicarbonate, de savon noir liquide, d'eau chaude... Et voilà un beau cadeau pour la fête des mères ! »* Et une maman heureuse ! Une !

Sur un des stands tenu par Nice Côte d'Azur, c'est d'éco-gestes qu'il est question. *« Qu'est ce qu'on peut faire les enfants pour participer nous aussi à protéger les ressources en eau de la Terre ? »*

« Quand je me lave les dents moi, je ne laisse pas le robinet allumé. Et je dis à mes parents de faire pareil. »

Et c'est ainsi, qu'au fil de cette journée de l'environnement, les enfants ont appris ces gestes qui sauvent. Une leçon de vie qu'ils réciteront, sans doute sans difficulté, à leurs parents.

Sur nicematin.com

Document n°4

Les quatre enjeux de Copenhague

La promesse du grand rendez-vous de la planète au chevet du climat sera-t-elle tenue ? En tout cas, de nombreuses questions n'ont pu être résolues avant l'ouverture du sommet

Le protocole de Kyoto a-t-il un avenir ?

En 1997, la communauté internationale s'accorde sur un traité visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). L'événement est politiquement décisif. Il est, d'un point de vue climatique, de portée plus limitée puisqu'il n'a pas enrayé le dérapage mondial des émissions. Le protocole de Kyoto n'aura été qu'un modeste premier pas. Il a pour inconvénient de n'avoir pas été pris en compte par les États-Unis, qui ne l'ont pas ratifié, et de n'avoir pas concerné les pays émergents, dont les émissions ont pourtant explosé en dix ans, la Chine dépassant les États-Unis au rang de premier émetteur de GES.

De plus, pour les 38 pays industrialisés contraints par le protocole, le bilan est mitigé. L'Europe devrait tenir globalement son engagement d'une réduction de 8 % d'ici à 2012. D'autres pays ont en revanche dérapé, comme le Canada (+ 26 %) et la Nouvelle-Zélande (+ 22 %). Quant à la Russie, ses émissions ont tant baissé en raison de l'effondrement de son industrie, qu'elle se trouve propriétaire d'un stock de cinq milliards de tonnes de quotas de CO2, une manne nommée « air chaud » qu'elle pourrait être tentée de monnayer aux États qui ne remplissent pas leurs objectifs.

Le protocole a, en revanche, appris aux États et aux industries des 38 pays industrialisés à compter le carbone. La lutte contre le changement climatique, selon Kyoto, repose sur un système de plafonnement d'émissions de GES par pays et un système d'échange de quotas d'émissions, appelé « marché du carbone ». Seuls ceux qui émettent moins que leurs quotas peuvent vendre leurs excédents à ceux qui n'ont pas assez réduits leurs émissions.

Il a fallu, pour ce faire, créer des inventaires des émissions et des registres d'échanges de quotas. Outre cette transparence et ce droit de regard international, le protocole de Kyoto prévoit un contrôle du respect des engagements. À partir de 2012, les États qui ont failli devraient être soumis à sanctions. Mais à l'ouverture du sommet de Copenhague, personne ne peut dire si le protocole de Kyoto survivra.

Quelle répartition de l'effort entre les pays ?

En vertu du principe de la responsabilité commune mais différenciée dans la lutte contre le changement climatique, l'essentiel de l'effort doit porter sur les pays industrialisés censés, s'ils veulent respecter les recommandations du Giec, réduire leurs émissions de 25 à 40 % d'ici à 2020 par rapport à 1990. Le problème est qu'en matière de CO2, personne ne parle le même langage ni n'utilise les mêmes règles de calcul. L'Union européenne, qui fait figure de modèle, annonce une réduction de 20 % (et même de 30 %, en cas d'accord jugé ambitieux à Copenhague) de ses émissions par rapport aux niveaux de 1990. Dans les faits, elle s'engage à 15 % de réduction sur son territoire, le reste pouvant être obtenu grâce aux investissements dans des technologies sans CO2 dans les pays du Sud au travers de mécanismes de flexibilité.

Les États-Unis s'engagent de leur côté à une réduction de 17 %, mais leurs calculs se basent sur 2005. Ce qui revient à une baisse de 4 % seulement par rapport à 1990. Le Canada promet – 20 % par rapport à 2006 (soit – 3 % par rapport à 1990), le Québec faisant cavalier seul avec un – 20 % par rapport à 1990. La Russie, elle, affiche un – 20 à – 25 %. Or, en raison de la chute de ses émissions, cette baisse se transforme de facto en une augmentation ! « Le total des engagements des pays développés pour 2020 représente une baisse de 12 à 16 % par rapport à 1990 », a calculé Emmanuel Guérin, directeur de programme climat à l'Iddri.

Les annonces des pays émergents ne sont guère plus éclairantes. Ils envisagent de réduire leur intensité carbone, c'est-à-dire de diminuer leurs émissions par unité de PIB. La Chine, par exemple, annonce une réduction de son intensité carbone de 40 à 45 % d'ici à 2020 par rapport à 2005. « En tablant sur une hypothèse de croissance de 8 % par an, cela se traduirait par une augmentation de 80 % des émissions chinoises », s'inquiète Emmanuel Guérin. Les négociateurs vont donc devoir jouer de la calculette à Copenhague.

Document n°4 (suite)

Quelle aide pour les pays du Sud ?

Personne ne connaît véritablement l'ampleur des financements nécessaires au titre de l'atténuation, pour que les pays du Sud se développent sans recourir aux énergies fossiles, et pour l'adaptation aux changements climatiques. L'Union européenne a évalué les besoins à 100 milliards d'euros par an d'ici à 2020. Le G77, le groupe des pays émergents et en développement, réclame 0,5 à 1 % du PIB en sus des 0,7 % de l'aide au développement.
Un fonds climat devrait être créé à l'ONU. Mais toutes les questions restent posées sur les mécanismes de financement. Qui paye et selon quels critères ? Comment sont gérés et distribués les fonds ? Le Mexique propose une contribution universelle calculée sur les émissions de CO2 et le PIB par habitant. La Norvège suggère d'y dédier une partie du revenu de la mise aux enchères des quotas d'émissions de CO2. La France défend son plan justice-climat basé sur un prélèvement sur les transactions financières de 0,01 %.

Comment enrayer la déforestation ?

Longtemps resté en marge des négociations, le programme « REDD + » – réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts – devrait faire partie intégrante d'un accord à Copenhague. La déforestation est en effet responsable de 12 à 20 % des émissions anthropiques de GES. Mais l'application sur le terrain est difficile.
Le principe d'une mise en œuvre en trois phases, mais sans calendrier, a été retenu. Première étape : élaborer des stratégies nationales, lesquelles seront différentes selon le degré de transition forestière de chaque pays (la forêt, longtemps intacte, passe par une période d'exploitation croissante jusqu'à un pic avant de décliner à nouveau). Deuxième étape : financer la mise en œuvre de politiques de contrôle du déboisement illégal, de développement agricole sans déboisement, etc. Mais, là encore, la question financière se solde par un point d'interrogation. L'intégration de la gestion de la forêt dans le marché du carbone n'interviendrait que dans une troisième étape.

Journal *La Croix* – 13 décembre 2009
Marie VERDIER

Epreuve d'admissibilité SUJET N°2

Mercredi 17 mars 2010 - de 13h 00 à 17h 00
Epreuve d'admissibilité

Durée : 4 heures

.

- **Sujet N°2**

(Contient 06 pages y compris la page de garde, numérotées de 1/6 à 6/6.)

LA LECTURE

Première partie :

En quatre pages maximum, dégagez et commentez la thématique commune aux documents proposés. (20 points)

Document 1 : Quand et pourquoi lit-on ?

Eveline CHARMEUX, Apprendre à lire et à écrire – 2 cycles pour commencer
(Extraits : P. 53)

Document 2 : Apprendre à lire c'est apprendre à comprendre

La compréhension en lecture, Jocelyne GIASSON, pratiques pédagogiques, édition De Boeck Université (1990)

Document 3 : « De la difficulté à cerner la question du sens »

Michel DEVELAY, Donner du sens à l'école, collection : Pratiques et enjeux pédagogiques, ESF éditeur.
(Extraits : P.97-98)

Document 4 : La lecture au cycle 3
DENC : Extrait des programmes de l'enseignement primaire de la Nouvelle Calédonie

Deuxième partie :

1/ Proposez une programmation d'activités pour une classe primaire de votre choix permettant une exploitation pluridisciplinaire d'activités de lecture (12 points)

2/ Vous détaillerez l'une des séquences de votre programmation et vous indiquerez le moment de la progression où elle se situe tout en exposant les objectifs, le déroulement, les modalités d'évaluation etc. (8points)

Document 1

Quand et pourquoi lit-on ?

Deux raisons essentielles nous poussent à lire : pour trouver la réponse à des questions que l'on se pose, ou pour se distraire et passer un moment agréable. Dans les deux cas, **lire apparaît comme un moyen d'autre chose, et non comme une activité en soi, ayant sa propre fin en elle-même**. Lire est une activité finalisée, au service d'un projet qui la dépasse. On peut donc dire que savoir lire, c'est être capable de se servir d'un écrit pour mener à bien un projet, qu'il s'agisse d'actions à accomplir ou de loisirs à meubler. **Ce qui permet d'affirmer que la lecture a été efficace, c'est la réalisation du projet qui l'avait provoquée**. Cette réalisation du projet, c'est aussi ce que l'on appelle « comprendre ». Et l'on conçoit sans peine qu'il ne peut y avoir de lecture si cette compréhension n'apparaît pas. Savoir lire, c'est comprendre, et un enfant qui ne comprend pas ce qu'il lit n'a pas lu en réalité. Il serait absurde de dire qu'il lit sans comprendre : il ne lit pas du tout.

Eveline CHARMEUX, Apprendre à lire : Echec à l'échec, Milan Education

Document 2

APPRENDRE A LIRE C'EST APPRENDRE A COMPRENDRE

Autrefois, on croyait que le sens se trouvait dans le texte et que le lecteur devait le « pêcher ». Il s'agissait d'une conception de transposition : on croyait que le lecteur ne faisait que transposer dans sa mémoire un sens précis déterminé par l'auteur.
Aujourd'hui, on conçoit plutôt que le lecteur crée le sens du texte en se servant à la fois du texte, de ses propres connaissances et de son intention de lecture.

Il existe un consensus à propos des grandes composantes du modèle de compréhension en lecture, c'est-à-dire **le lecteur, le texte et le contexte**.

La variable « lecteur » :
Les différentes activités cognitives du lecteur :

- Capacité de restituer une portion du texte en utilisant la même ou presque la même structure syntaxique et sémantique que l'auteur : **microprocessus** (orientés vers la compréhension de l'information contenue dans une phrase.)
- Capacité d'effectuer des liens : **Processus d'intégration** (orientés vers la recherche de cohérence entre les phrases)
- Capacité d'établir des généralisations : **macro processus** (orientés vers la compréhension globale du texte, vers les liens qui permettent de faire du texte un tout cohérent).
- Capacité de déborder du texte : **processus d'élaboration** (permettent de dépasser le texte et d'effectuer des inférences non prévues par l'auteur).
- Capacité de réfléchir sur sa façon de comprendre le texte : **processus métacognitifs** (gèrent la compréhension, permettent au lecteur de s'ajuster au texte et à la situation).

La variable « Texte »
Les lecteurs se comportant différemment selon la nature des textes qui leur sont présentés, il est nécessaire de les classer.

- D'après la fonction de la lecture : utilitaire ou esthétique
- D'après les genres littéraires : Albums, contes, légendes, romans, BD, documentaires…
- D'après l'intention de l'auteur : Agir sur les émotions du lecteur (poèmes, contes, récits…) , agir sur les comportements du lecteur (consignes, mode d'emploi, énoncés de problèmes, conseils…), agir sur les connaissances du lecteur (comptes rendus, articles, monographies…)

La variable « contexte » :
Il comprend toutes les conditions dans lesquelles se trouve le lecteur (avec ses structures et ses processus) lorsqu'il entre en contact avec un texte ; dans ces conditions il y a celles que se fixe le lecteur et celles que lui fixe le milieu.

Le contexte psychologique : Il comprend :

- L'intention de lecture qui est la plus importante (la mise en projet)
- La motivation à lire
- Et l'intérêt pour le texte présenté

Le contexte social : Il comprend toutes les formes d'interaction qui ont lieu lors d'une tâche de lecture entre le lecteur, l'enseignant ou ses pairs (lecture individuelle, lecture devant un groupe, lecture avec guide ou sans guide…)

Le contexte physique : Il comprend toutes les conditions matérielles dans lesquelles se déroule la lecture

Jocelyne GIASSON, la compréhension en lecture,
Ed. De Boeck Université

Document 3

De la difficulté à cerner la question du sens

Nous avons dit l'importance à envisager le sens comme rapport au désir, et nous avons indiqué qu'accepter d'apprendre c'était transformer une intention d'apprendre en un désir de savoir, ce qui nécessite un investissement personnel, cette réalité étant présente dès la naissance. La vie est recherche de sens.

Cette quête du sens que nous plaçons au cœur de la réflexion éducative se complexifie pour quatre autres raisons (Ph. Perrenoud, 1994) :

– Le sens que l'on attribue aux événements que l'on vit est très intime, très personnel. Pour certaines personnes la vie a un sens lorsqu'elles parviennent à la réussite sociale par l'argent ou le pouvoir, pour d'autres la vie a un sens si leur mysticisme parvient à les dégager des sirènes de la richesse. Pour certains, seule a un sens une vie familiale épanouissante, pour d'autres il s'agit d'abord de leur vie professionnelle. La même activité de mathématique aura un sens pour un élève et pas pour un autre. C'est bien ce qui constitue la difficulté de l'enseignement : conduire un groupe d'élèves différents à donner du sens à une activité commune. D'où l'importance d'une pédagogie différenciée.

– Le sens ne réside pas dans les situations que l'on vit. Toute situation est en attente de sens. Les mathématiques ou l'EPS n'ont pas davantage de sens l'une que l'autre comme disciplines scolaires. Rien n'a de sens en soi. On met ou on ne met pas de sens dans une situation. Le sens se construit.

– Le sens est en rapport avec la visée qu'on ambitionne. Si cette visée est consciente elle présente aussi une composante inconsciente. Tel élève trouvera du sens dans le cours de physique car sa réussite lui permet d'ambitionner d'être technicien. Tel autre trouvera pareillement du sens en physique car son grand-père était un bricoleur, et ainsi, il le retrouve symboliquement chaque fois qu'il entre dans la salle de travaux pratiques.

– Le sens est finalement dans le rapport que le sujet établit entre l'intention (ce qu'il vise) et l'action (ce qu'il fait). Ce rapport entre l'intention et l'action correspond au désir d'apprendre. Ainsi l'élève qui est à l'école cherche du sens dans ce qu'il fait et il parvient à construire ce dernier s'il développe le désir d'apprendre.

Le sens est pour nous dans la capacité à relier intention et action, l'intention ayant à voir avec le désir, l'action avec la motivation. Le sens est ainsi dans la capacité à se mettre à distance de ses investissements, à se lier et à se délier des situations vécues et de ses propres affects pour les envisager sereinement.

Michel DEVELAY, Donner du sens à l'école
Collection Pratiques et enjeux pédagogiques
ESF Editeur.

Document 4

GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

2. MAITRISE DE LA LANGUE FRANCAISE : DIRE, LIRE, ECRIRE

COMPETENCES

devant être acquises en fin de cycle 3

Langue française : éducation littéraire et humaine

Les compétences acquises dans le programme de littérature sont des compétences liées à l'exercice de la parole, de la lecture et de l'écriture. Elles sont donc précisées ici et reportées dans le tableau général des compétences spécifiques de la maîtrise de la langue française.

Etre capable de :

- se servir des catalogues (papiers ou informatiques) de la BCD pour trouver un livre,
- se servir des informations portées sur la couverture et la page de titre d'un livre pour savoir s'il correspond au livre que l'on cherche,
- comprendre en le lisant silencieusement un texte littéraire court (petite nouvelle, extrait...) de complexité adaptée à l'âge et à la culture des élèves en s'appuyant sur un traitement correct des substituts des noms, des connecteurs, des formes verbales, de la ponctuation... et en faisant les inférences nécessaires,
- lire en le comprenant un texte littéraire long, mettre en mémoire ce qui a été lu (synthèses successives) en mobilisant ses souvenirs lors des reprises,
- lire personnellement au moins un livre de littérature par mois,
- reformuler dans ses propres mots une lecture entendue,
- participer à un débat sur l'interprétation d'un texte littéraire et en étant susceptible de vérifier dans le texte ce qui interdit ou permet l'interprétation défendue,
- restituer au moins dix textes (de prose, de poésie ou de théâtre) parmi ceux qui ont été mémorisés,
- dire quelques-uns de ces textes en en proposant une interprétation (et en étant susceptible d'expliciter cette dernière),
- pouvoir mettre sa voix et son corps en jeu dans un travail collectif portant sur un texte théâtral ou sur un texte poétique,
- élaborer et écrire un récit d'au moins une vingtaine de lignes, avec ou sans support, en respectant des contraintes orthographiques, syntaxiques, lexicales et de présentation,
- pouvoir écrire un fragment de texte de type poétique en obéissant à une ou plusieurs règles précises en référence à des textes poétiques.

Avoir compris et retenu :

- que le sens d'une œuvre littéraire n'est pas immédiatement accessible, mais que le travail d'interprétation nécessaire ne peut s'affranchir des contraintes du texte,
- qu'on ne peut confondre un récit littéraire et un récit historique, la fiction et le réel,
- les titres des textes lus dans l'année et le nom de leurs auteurs.

Eléments de correction

CORRECTION SUJET N° 1

Axe d'exploitation du document 1

Enseignant et actualité

Une meilleure connaissance de l'impact des activités humaines sur l'environnement direct favorise l'expérimentation et la mise en œuvre de dispositifs destinés à s'assurer de la préservation de sites classés et d'espèces menacées.
Ainsi, en Nouvelle-Calédonie, l'exploitation minière peut-elle détruire en 2 ou 3 ans ce que la nature a mis des siècles à développer. Cette prise de conscience à un niveau international a permis, dans un premier temps, l'inscription de la zone récifale corallienne néo-calédonienne au patrimoine mondial de l'humanité. Dans un deuxième temps, cette disposition oblige, en toute transparence, les exploitants à mettre au point des techniques efficaces de protection par transplantations des coraux menacés par exemple, afin de ne pas concourir à leur disparition tout en préservant un nécessaire développement économique.
Ceci concerne directement l'ensemble de la population locale et plus particulièrement les générations futures, d'où le rôle déterminant de l'enseignant.

Axe d'exploitation du document 2

Enseignant et programmes

Inscrire sa réflexion et son action d'enseignant dans un cadre institutionnel.
La commande des programmes en matière de sciences expérimentales et technologie tient compte d'une actualité internationale dont certains exemples concrets sont patents en Nouvelle-Calédonie, et donc directement exploitables par l'enseignant calédonien.
La compétence attendue en cycle 3, relative aux « propriétés des roches » (13) permet, par l'étude du nickel, d'aborder le problème de l'industrie minière et de son impact environnemental sur la « diversité, le développement et la reproduction des espèces » (14), surtout si elles sont en danger et particulièrement si elles sont endémiques.
Leur disparition définitive signifierait à terme une menace planétaire quant à la préservation de la « biodiversité et de son évolution » (19).
Toutes ces compétences une fois acquises doivent inciter les jeunes générations à replacer l'action de l'homme dans le cadre du respect de son propre environnement et de privilégier une politique de « développement durable » (20) pour l'ensemble de la planète, à commencer par la Nouvelle-Calédonie où tous ces enjeux font déjà partie du présent.

Axe d'exploitation du document 3

Exploitation pédagogique

Le rôle de l'enseignant est la transmission de savoirs destinés à construire un individu citoyen responsable et disposant d'un esprit libre et critique.
Les grandes questions d'actualité touchant à l'écologie ne sont pas à éviter sous prétexte qu'au niveau d'élèves du premier degré l'expression d'une conscience éco citoyenne n'aurait que peu de répercussions concrètes.
Transmettre un tel message à des jeunes serait irresponsable. Tous cycles confondus, des opérations de sensibilisation sont menées par des collègues qui, sans négliger une nécessaire approche théorique, favorisent dès que possible une pédagogie du geste et du savoir être au quotidien.
L'exemple de l'action de masse menée à Cagnes-sur-Mer en est une bonne illustration.
On apprend sur la sélection naturelle, mais on réalise aussi des produits « bio » d'usage courant, moins polluants et qui ont le mérite de coûter peu.
La prise de conscience est une bonne chose pais elle doit se traduire dans les faits. Ni l'enseignant, ni ses élèves ne sont les dirigeants réunis à Copenhague, mais ils peuvent déjà faire beaucoup en économisant l'eau par exemple. Dans cette perspective, un changement de comportements et d'habitudes de populations entières constituerait un objectif pédagogique à impact quasi immédiat.

Axe d'exploitation du document 4

Enseignant et culture évènementielle.

Disparition des dinosaures ou phénomènes climatiques parfois catastrophiques, l'enseignant se pose en témoin du passé et de son époque, guide et transmetteur d'un savoir devant ses élèves. Dans son rôle d'historien, il est le citoyen adulte de référence, celui qui s'intéresse parce qu'il se veut responsable et qu'il sait que l'ignorance et la facilité finissent toujours par coûter cher.
Les problèmes de son temps ne sauraient donc lui être étrangers, et le cadre institutionnel de son action l'oblige à maîtriser les compétences qu'il a mission d'inculquer et qu'il attend de ses propres élèves. Or l'avenir de notre planète se joue d'abord sur un plan de politique nécessairement commune et internationale. Copenhague constitue l'une de ses étapes cruciales destinées à harmoniser l'action d'hommes volontaires soucieux de préserver un héritage menacé. L'enjeu est majeur, il nous concerne car il déterminera la vie de nos enfants, qui, eux-mêmes, auront un jour à faire des choix, si nous leur en aurons laissé la possibilité et les moyens. Ignorer les enjeux de ce type de conférence équivaudrait à se couper du monde, à entretenir l'ignorance et à laisser faire.
Qu'est-ce qui empêche certains pays de diminuer leur pollution au CO2 ?
Que peut-on faire de concret pour aider ceux qui n'en n'ont pas les moyens ?
Que peut-on faire pour prévenir le risque majeur que nous fait courir une déforestation massive ?
Ces exemples de questions soulevées par des dirigeants internationaux doivent rapidement trouver des réponses à l'échelle planétaire, et il est impératif que nos élèves y soient sensibilisés, sans alarmisme et à leur niveau de compétence. C'est le rôle de l'enseignant.

CORRECTION SUJET N° 2

INTRODUCTION :

Lire est l'une des activités mentales les plus complexes parce qu'elle oblige à coordonner deux actes très différents : maîtriser le code et construire du sens.
Il y a un va et vient permanent entre décodage et compréhension, et cela grâce à des repérages d'indices de toutes sortes (la forme, l'ordre des lettres, la ponctuation, le contexte etc.) L'élève fait donc en permanence tout un travail d'hypothèses et de vérifications.

Ici, l'enseignant doit trouver la relation qui peut exister entre les critères suivants :
Lire-écrire-comprendre qui peut être influencée par le rapport à l'écrit des familles.

ANALYSE DES DOCUMENTS :

Document 1 :

Idées essentielles :

Lire c'est :

- **Comprendre c'est-à-dire effectuer toutes les opérations mentales qui conduisent à la compréhension.**
- **Construire du sens**
- **Produire du sens à partir d'indices visuels de nature alphabétique. Cette fonction étant facilitée par des possibilités d'anticipation.**
- **CHARMEUX : « On ne lit jamais pour lire, mais toujours pour autre chose que lire, ce que l'on appelle les fonctions de la lecture lesquelles exigent des opérations mentales nombreuses, complexes et surtout diverses.**
  Apprendre à lire, c'est devenir capable d'effectuer ces opérations mentales.

- **Mettre en œuvre un certain nombre de procédures mentales appelées stratégies de lecture :**

  . Les stratégies cognitives qui se rapportent aux procédures mentales mises en œuvre par l'apprenant pour atteindre les objectifs de la tâche de lecture qu'on lui a assignée ou qu'il s'est assignée lui-même.

  . Les stratégies métacognitives qui visent la gestion et le contrôle de la situation de lecture. L'apprenant s'interroge sur les stratégies cognitives qu'il met en œuvre pour réaliser sa tâche de lecture.

Document 2 :

1/ Qu'est ce que comprendre ?

Plusieurs définitions possibles :

- **Comprendre quelque chose, c'est en saisir, en percevoir le sens, s'en faire une idée claire. (Larousse)**

- **« Lire c'est comprendre. Donc apprendre à lire, c'est apprendre à comprendre. C'est-à-dire aider les élèves à effectuer toutes les opérations mentales qui conduisent à la compréhension » (Eveline CHARMEUX)**

- **« Comprendre se réfère à une norme implicite ou explicite, celle qu'on s'impose à soi-même ou qui est imposée par un interlocuteur ou par la situation dans laquelle on se trouve. Dans une situation d'apprentissage instituée qui est celle qui nous intéresse, c'est bien une certaine compréhension qui est valorisée comme étant la plus profitable. Comment faire pour que chacun comprenne la même chose ?**
  C'est effectivement la perspective pédagogique qui nous intéresse et c'est la seule qui nous permet d'avoir un regard informé et donc une certaine compréhension de ce que veut dire comprendre.

Idées essentielles :

Pour favoriser la compréhension chez l'élève, il faut s'assurer que les trois variables (lecteur, texte et contexte) sont adéquatement agencées :
- le lecteur possède-t-il les connaissances nécessaires pour comprendre le texte ?
- le texte est-il au niveau d'habileté du lecteur ?
- le contexte psychologique, social et physique favorise-t-il la compréhension ?
Plus les trois variables seront imbriquées les unes dans les autres, meilleure sera la compréhension.

Document 3 :

Idées essentielles :

- **Le texte aura du sens si le lecteur y trouve du sens ou n'aura pas de sens s'il ne fait pas vibrer en lui quelque chose qui a sans doute à voir avec son rapport au monde, son rapport à lui-même ou son rapport aux autres.**

- **La question du sens se diffuse de la société à l'école, de la rue à la classe, du citoyen au parent d'élève ou à l'enseignant, de l'enfant à l'élève.**

- **Apprendre, c'est investir du désir dans un objet de savoir. Il n'y a pas d'apprentissage scolaire sans désir d'apprendre.**

- **L'école a pour finalité de transmettre des savoirs.**

- **Le savoir est assimilable à la culture et le rapport au savoir de l'élève est en relation avec son rapport à la culture et dont on devine les variations fortes selon les élèves.**

- **Le sens se construit à partir d'une culture, d'un ensemble de valeurs et de représentations. Il se construit en situation dans une interaction et une relation.**

- **Du sens pour donner l'envie et engendrer le plaisir d'apprendre**

- **Donner du sens pour mieux comprendre afin de mieux apprendre**

Les résultats

Epreuves d'admissibilité						
	Inscrits	**Absents**	**Présents**	**Admissibles**	**Refusés**	**Radiés (X)**
Nombre de candidats	**81**	**48**	**33**	**26**	**2**	**5**

(X) radiations dues à l'absence du dossier à fournir par chaque candidat en application de la réglementation en vigueur (Arrêté du 24 décembre 1992 et Note de service du 19 janvier 1993)

Epreuves d'admission					
	Admissibles	**Présents**	**Admis**	**Liste complémentaire**	**Refusés**
Nombre de candidats	**26**	**26**	**15**	**6**	**5**

Distribution des notes des 26 candidats admissibles						
	Nombre de notes inférieures à 18	Nombre de notes comprises entre 20 et 24	Nombre de notes comprises entre 25 et 29	Nombre de notes comprises entre 30 et 34	Nombre de notes supérieures à 36	Nombre total de notes
Epreuve écrite d'admissibilité notée sur 40	**4**	**9**	**8**	**5**		**26**
Epreuve orale d'admission notée sur 40	**7**	**7**	**6**	**2**	**4**	**26**

Distribution des notes des 20 candidats admissibles Ayant choisi l'épreuve orale facultative				
	Nombre de notes comprises entre 0,5 et 5	Nombre de notes comprises entre 5,5 et 7,5	Nombre de notes supérieures à 8	Nombre total de notes
Epreuve orale facultative notée sur 10	**7**	**8**	**5**	**20**

Conclusion

D'une manière générale les épreuves d'admissibilité ne présentaient aucune difficulté pour un candidat au fait des enjeux de la lecture ou encore ouvert aux questions d'environnement en relation avec les programmes de l'enseignement primaire de Nouvelle-Calédonie. On se reportera utilement aux pages ci-dessus afin de prendre connaissance des éléments de correction des deux sujets retenus pour l'épreuve d'admissibilité.

Le jury observe que bien des dossiers auraient mérité une relecture attentive afin de corriger erreurs syntaxiques et orthographiques peu acceptables quand on a en charge l'enseignement de la langue. Certes, ni la présentation ni le contenu des dossiers ne font l'objet d'une notation, toutefois le jury attend « un dossier construit et ordonné » comme l'indiquent les instructions officielles et comme l'exige l'attachement au travail bien fait.

De plus, les candidats sont invités à faire preuve de curiosité, notamment en s'intéressant à l'actualité locale, régionale, voire mondiale de l'éducation. Quelques références à des théories pédagogiques courantes seraient appréciées et faciliteraient le développement d'argumentations également adossées à des pratiques clairement décrites.

Par ailleurs, les membres du jury s'étonnent que certains candidats choisissent l'épreuve optionnelle sans la préparer. La moindre des choses serait qu'ils se documentent sur les dispositions prises dans leur commune, ou de manière plus générale en Nouvelle-Calédonie dans le domaine du développement social urbain. Les exemples ne manquent pas qui auraient fourni matière à argumenter les réponses aux questions simples posées par le jury.

Enfin, les candidats ont à considérer qu'ils doivent s'efforcer de bien se faire comprendre, partant, il leur est conseillé de s'exprimer avec clarté en veillant à ce que leur voix soit d'un volume suffisant. Pour y parvenir il ne serait pas inutile qu'ils s'entraînent à présenter à un auditoire de collègues ou d'amis un exposé d'une dizaine de minutes leur permettant ainsi de vérifier s'ils sont dans la bonne voie.

Invitant les futurs candidats à une lecture attentive du rapport, nous souhaitons que leurs efforts soient couronnés de succès lors d'une prochaine session.

Daniel KERJEAN
IEN adjoint auprès du Vice-Recteur